
MANITOBA.

Erection d'une église de langue Française à Winnipeg.

Nous lisons dans une ordonnance épiscopale publiée par Mgr Langevin, le 22 janvier 1905 :

« Il y a déjà longtemps que Nous voulons vous donner une preuve de Notre sollicitude et de Notre spéciale dilection, à vous dont les ancêtres ont été les premiers à établir la foi catholique dans ces immenses régions de l'Ouest.

Nous ne pouvons oublier que c'est à la pointe « Douglass », sur la rive gauche de la Rivière Rouge, que le premier missionnaire de ce pays, M. l'abbé Norbert Provencher, plus tard premier évêque de l'Ouest, a célébré, le 19 juillet 1818, la sainte Messe, pour la première fois, sur la terre manitobaine.

Il est évident que nul catholique n'a plus de droit de se sentir chez lui, à Winnipeg, que le catholique de langue française.

En conséquence, il n'est que juste de sauvegarder vos droits en vous assurant un service religieux dans votre langue et en vous donnant une école où vos enfants apprendront, en même temps que la langue anglaise, si

nécessaire en ce pays, la langue si belle et si catholique de leurs aïeux.

C'est justice de Notre part de dire que vous avez attendu avec une admirable patience le moment où vous auriez pleine satisfaction sous ce rapport.

Nous avons entendu souvent l'expression de vos ardents désirs, et Nous avons gémi, avec vous, en constatant que vos enfants pouvaient difficilement s'instruire de leur religion dans leur propre langue, qu'ils n'apprenaient pas à l'école.

Aussi, quand, en ces derniers temps, des citoyens influents et des mères de famille soucieuses de l'avenir religieux de leurs enfants, Nous ont demandé de vouloir bien fonder une nouvelle paroisse française, tout comme Nous fondions des paroisses pour nos concitoyens de diverses langues, Nous avons été profondément ému, et Nous avons cédé avec empressement, non seulement aux réclames de Notre conscience d'évêque, mais aussi à un sentiment bien légitime de Notre cœur de patriote.

Un évêque se doit à tout le monde en toute affection, et il me semble que Nous pouvons dire, comme Saint Paul, à Nos bien aimés diocésains : « Notre cœur se dilate pour vous contenir tous » ; mais nous ne pouvons taire notre particulière affection pour les chers nôtres.

« Hæbraici sunt et ego » « Ils sont Français.— Nous aussi. »

Nous sommes presque tenté de dire : « Plus ego » « Nous encore plus ».

C'est donc avec un bien sensible bonheur et une douce consolation que Nous remplissons un devoir de Notre charge, en déclarant que Nous avons l'intention d'ériger et d'organiser, et que Nous érigeons et organisons, par les présentes, une paroisse en faveur de tous les catho-

liques de langue française dans la ville de Winnipeg, avec tous les droits et les privilèges, tous les devoirs et les obligations, qui attachent et lient mutuellement le pasteur et les ouailles, soit pour l'administration et la réception des sacrements, soit pour les autres fins curiales ou de paroisse.

Seuls les fidèles qui appartiennent à des familles mixtes, c'est-à-dire moitié française, moitié d'une autre langue, pourront opter et devront opter pour ou contre la nouvelle église française.

Et comme Nous tenons à reconnaître les services éminents que la Congrégation si méritante des Missionnaires Oblats de Marie Immaculée a rendus à la population de langue française dans tout le pays, durant plus d'un demi-siècle, alors qu'elle a envoyé dans ces régions de nombreux missionnaires venant presqu'exclusivement de France, de la Province de Québec, ou de Belgique ; Nous avons décidé de confier et Nous confions, par les présentes, la nouvelle paroisse française de Winnipeg aux Rds Pères Missionnaires Oblats de Marie Immaculée, et Nous acceptons volontiers et Nous nommons, comme curé, le Rév. P. Portelance, O. M. I., dont les talents et l'habileté Nous sont déjà bien connus.

De plus, Nous dédions cette nouvelle paroisse au Cœur adorable de Jésus afin que la grande ville qui est devenue l'emporium de tout l'Ouest canadien soit un centre, un foyer de dévotion au Cœur de l'Homme-Dieu.

Nous avons le ferme espoir, Nos très chers Frères, que vous saurez apprécier les immenses avantages spirituels et même temporels qui vont découler pour vous de la nouvelle organisation paroissiale, et vous Nous donnerez la douce consolation de voir votre docilité, votre piété et votre générosité surpassées par aucun autre groupe de catholiques. »

Nous nous permettons de remercier Monseigneur l'Archevêque de Saint-Boniface, au nom de la Congrégation tout entière, de la nouvelle marque de filial attachement qu'il a bien voulu donner à sa famille religieuse. Il nous confie, non pas seulement la direction d'une paroisse, mais encore la garde du sanctuaire diocésain qu'il se propose d'ériger en l'honneur du Cœur Sacré de Jésus. Nous sentons le prix de cette faveur et nous ferons tous nos efforts pour que les désirs du pieux et si vaillant archevêque soient réalisés.

——